

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–10 novembre 2006**

## **PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation selon une  
procédure d'approbation  
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2006/8/6**  
24 juillet 2006  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE PAYS— MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon une procédure d' «approbation tacite».**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ:                      M. A. Abdulla                                      tél.: 066513-2401

Attachée de liaison principale,              Mme E. Larsen                                      tél.: 066513-2103  
ODJ:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



## RESUME

Le projet de programme de pays pour le Mozambique 10446.0 (2007–2009) a été élaboré conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2007-2009, lequel était fondé sur le projet de nouveau plan stratégique de réduction de la pauvreté. Au titre du présent programme de pays, le PAM apportera sa participation dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale, et de la lutte contre le VIH/sida.

L'orientation stratégique du programme porte sur le renforcement de l'aptitude du pays à répondre à une triple menace, à savoir l'insécurité alimentaire, le VIH/sida et l'affaiblissement de la capacité du Gouvernement. Le PAM mettra l'accent sur le capital humain par le biais de l'alimentation scolaire, en vue de renforcer la fréquentation de l'école primaire, ainsi que sur la lutte contre le VIH/sida, en aidant les systèmes communautaires de protection sociale à promouvoir, sous l'égide du Gouvernement, l'engagement systématique des organisations de la société civile pour mieux protéger les orphelins et autres enfants vulnérables. L'aide alimentaire viendra compléter les contributions faites par les partenaires. Le PAM peut intégrer ses activités dans des programmes nationaux existants et nouveaux, ce qui permet d'appuyer plus efficacement le renforcement durable des capacités du Gouvernement, en développant le caractère national des activités et en diversifiant les appuis en faveur des groupes cibles du PAM.

Le programme de pays contribuera aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3 et 6. Les groupes cibles sont les enfants, plus particulièrement les orphelins, les enfants vulnérables et les filles. Le programme de pays est conforme aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes.

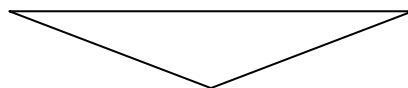
Les deux composantes du programme de pays sont les suivantes:

- **Éducation et développement de l'enfant:** alimentation dans les externats, rations à emporter destinées aux orphelins et aux filles, alimentation dans les internats (à supprimer progressivement d'ici fin 2009), et aide au Gouvernement aux fins de la mise au point et de la gestion d'un programme national d'alimentation scolaire. Cette composante, qui répond aux objectifs stratégiques 4 et 5, sera assurée en partie par le biais de programmes menés conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme des Nations Unies pour le développement.
- **Appui au système communautaire de protection sociale:** aide alimentaire destinée aux orphelins et autres enfants vulnérables vivant dans les familles et les orphelinats, et renforcement de la capacité du Gouvernement en matière de gestion des mécanismes de protection sociale. Cette composante, qui répond aux objectifs stratégiques 2 et 5, tirera parti d'une programmation conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme de développement des Nations Unies.



Le budget tient compte des ressources de développement limitées et a été plafonné à 41,9 millions de dollars É.-U.; les ressources disponibles couvrent les besoins de 381 400 bénéficiaires sur trois années. Ce budget est fondé sur les contributions annoncées et prévues, mais ne couvre que 82 pour cent des besoins auxquels pourrait répondre le PAM dans le cadre de sa contribution au plan national. Le PAM sollicitera donc des contributions d'autres sources, à hauteur de 9,3 millions de dollars sur trois ans, afin de répondre aux besoins de 110 000 bénéficiaires supplémentaires de l'alimentation scolaire et des initiatives en faveur des enfants vulnérables.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Mozambique 10446.0 (2007–2009) (WFP/EB.2/2006/8/6), qui représente un volume total de 66 684 tonnes de produits alimentaires et un montant de 41.9 millions de dollars, soit l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Mozambique se développe rapidement depuis l'accord de paix de 1992. Son produit intérieur brut a progressé de 8,9 pour cent en moyenne entre 1997 et 2003, avec une inflation avoisinant les 9,1 pour cent<sup>1</sup>; le produit national brut par habitant a atteint 259 dollars en 2003. Sur une population de 19,8 millions d'habitants, la proportion d'individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté nationale est tombée de 69 pour cent en 1997 à 54 pour cent en 2003.
2. Dans d'autres domaines, la progression a été plus lente et inégalement répartie entre provinces, riches et pauvres, population urbaine et rurale:
  - La mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 178 pour 1000 naissances vivantes.
  - Parmi les enfants de moins de cinq ans, le taux d'insuffisance pondérale était de 23,7 pour cent; la prévalence des retards de croissance atteignait 41 pour cent en 2003<sup>2</sup>.
  - Le taux net de scolarisation dans le cycle primaire est de 60 pour cent; il est de 42 pour cent dans la province de Niassa<sup>3</sup>. Moins de la moitié des enfants scolarisés, dont seulement 45 pour cent sont des filles, finissent leur cinquième année d'étude, et un petit nombre seulement arrive au terme de la sixième et de la septième années.
  - La moitié des districts et des municipalités du Mozambique est fortement exposée à l'insécurité alimentaire chronique et aux catastrophes naturelles récurrentes<sup>4</sup>.
3. Le VIH/sida touche de plus en plus les familles, les communautés et les institutions et freine le développement du pays:
  - Le taux de prévalence parmi les personnes dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans a augmenté, passant de 8,2 pour cent en 1998 à 16,2 pour cent en 2004; dans la province de Sofala ce chiffre était de 26,5 pour cent. On dénombre environ 500 nouveaux cas de contamination par jour.
  - En 2005, 1,56 million de personnes vivaient avec le VIH/sida; environ 800 000 vont mourir de cette maladie entre 2004 et 2010<sup>5</sup>. En 2004, le pays comptait 1,6 million d'orphelins —enfants de moins de 18 ans ayant perdu un parent au moins— et leur nombre augmente rapidement<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, ces données sont tirées du Rapport de 2005 sur les OMD élaboré par le Gouvernement du Mozambique et les Nations Unies.

<sup>2</sup> UNICEF, 2005. *Enquête démographique et sanitaire, 2003*. Maputo.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition. 2005. *Analyse de la vulnérabilité chronique au Mozambique (projet)*. Maputo.

<sup>5</sup> Ministère des femmes et de l'action sociale 2005. *Plan d'action national en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables*.

<sup>6</sup> Ibid.



- Le VIH/sida devrait faire baisser la croissance économique par habitant de 0,3 pour cent, et la ramener à 1 pour cent par an en raison de la perte de capital humain et de la baisse de productivité<sup>7</sup>.
4. Le Mozambique est confronté à la triple menace de l'insécurité alimentaire, du VIH/sida et de l'affaiblissement de la capacité du Gouvernement.
  5. Le Gouvernement s'attaque au problème dans son plan quinquennal pour 2005–2009 et dans son projet de plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA) pour 2006–2009, qui a été élaboré avec la participation de l'équipe de pays des Nations Unies. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les différents programmes de pays s'inspirent du PARPA pour mettre l'accent sur la gouvernance, le capital humain et la lutte contre le VIH/sida.
  6. S'agissant du capital humain, les priorités énoncées dans le PARPA comprennent l'amélioration de l'accès à l'éducation, le développement et la consolidation des réseaux d'aide sociale à l'intention des plus vulnérables et la promotion de la sécurité alimentaire durable à long terme. L'une des stratégies proposées par le PARPA est l'alimentation scolaire, en particulier dans les écoles primaires.
  7. Le PARPA fait référence au plan national de lutte contre le VIH/sida, qui vise à faire tomber le nombre de nouveaux cas de contamination à 350 par jour dans cinq ans et à 150 par jour dans dix ans, ce qui permettra d'allonger et d'améliorer la vie des personnes vivant avec le VIH/sida et d'en atténuer les effets de la maladie à tous les niveaux.
  8. Un Plan d'action national en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables, élaboré en 2005 par le Ministère des femmes et de l'action sociale, vise à lancer rapidement une action nationale face au nombre croissant d'orphelins et autres enfants vulnérables. Ce plan a trois objectifs principaux: i) instaurer un environnement protecteur permettant de réduire l'impact du VIH/sida sur les orphelins et autres enfants vulnérables; ii) renforcer les capacités du Ministère et de ses partenaires et iii) renforcer la capacité des familles et des communautés à s'occuper de ces enfants et à les protéger. Les interventions prioritaires comprennent la promotion d'une nutrition adéquate au sein des ménages vulnérables et le renforcement de l'alimentation scolaire grâce à des rations à emporter dans les communautés où la prévalence du VIH/sida est élevée.
  9. Il existe au Mozambique des mécanismes structurés, non structurés ou semi-structurés de protection sociale, mais ils ne sont pas bien intégrés et ne fournissent pas un appui systématique aux plus vulnérables, notamment aux orphelins et aux enfants vulnérables. En ce qui concerne le renforcement des capacités nationales, le plan d'action national en faveur de ces enfants accorde la priorité aux capacités de planification, de gestion et de coordination au sein des directions du Ministère des femmes et de l'action sociale, ainsi qu'à la formation des partenaires de la société civile<sup>8</sup> à la planification, à la gestion, au suivi et à l'évaluation des projets.
  10. Le Mozambique est exposé aux sécheresses, aux inondations et aux cyclones. En 2005, le PAM a aidé le Secrétariat pour l'aide alimentaire et la nutrition à effectuer une analyse générale de la vulnérabilité, laquelle a montré que la situation concernant la sécurité alimentaire variait considérablement d'une région à l'autre: certaines zones des provinces

---

<sup>7</sup> CNCS. 2004. Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida. Maputo.

<sup>8</sup> Dans le présent document, l'expression "société civile" couvre les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les organisations religieuses.



septentrionales de Niassa, Cabo Delgado et Nampula et de la province centrale de Zambezia produisent des excédents céréaliers et sont moins exposées aux catastrophes naturelles; à l'exception de la Zambezia, ces provinces présentent le plus faible taux de prévalence du VIH. Toutefois, leurs indicateurs en matière de santé, de nutrition et d'enseignement primaire sont les plus mauvais, notamment pour les filles, principalement du fait d'une mauvaise utilisation de la nourriture qui s'explique par un régime alimentaire de mauvaise qualité, un accès insuffisant à l'eau potable, des problèmes d'assainissement ainsi que des facteurs culturels.

11. Les provinces du centre et du sud, à savoir, Maputo, Gaza, Inhambane, Sofala, Tete, et certaines parties de Manica ne produisent pas assez de céréales<sup>9</sup> et sont plus exposées aux catastrophes naturelles et —exception faite d'Inhambane— au VIH/sida. L'insécurité alimentaire et la faim sont imputables essentiellement à l'insuffisance des disponibilités alimentaires et au manque d'accès à la nourriture. Dans le contexte de la pauvreté et de l'agriculture de subsistance, le rapport d'évaluation de la vulnérabilité de 2003 et une série d'enquêtes auprès des ménages et des communautés ont mis en évidence le lien entre VIH/sida, production alimentaire et pouvoir d'achat des ménages et apports alimentaires inadéquats.
12. Le transport des céréales des régions excédentaires du nord et du centre vers le sud n'est pas viable sur le plan économique en raison des coûts élevés et des meilleurs débouchés offerts par les pays voisins. Selon les estimations de la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires effectuée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM, 190 000 tonnes de maïs ont été exportées des provinces du centre nord en 2005, mais il a fallu en importer 175 000 tonnes à destination des provinces du centre sud. En 2005, le PAM a reçu 54 000 tonnes de maïs dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) et 28 000 tonnes dans le cadre du programme de pays. Les achats locaux du PAM sont tombés de 15 000 tonnes en 2003 à 8 961 tonnes en 2005, faute d'aliments de qualité sur le marché; une étude sur les achats locaux a été effectuée en 2005. Dans le cadre du programme mis en œuvre dans le secteur agricole, on prévoit une augmentation de la production commerciale et du traitement des produits primaires ainsi qu'une amélioration du réseau commercial, deux éléments essentiels pour que le PAM et ses partenaires augmentent leurs achats locaux.

## COOPERATION ANTERIEURE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

13. Un certain nombre d'évaluations ont été effectuées en 2004 et 2005<sup>10</sup>, selon lesquelles le ciblage géographique des activités était satisfaisant, de même que les critères et méthodes de sélection du PAM et de ses partenaires.
14. Toutes les activités du PAM étaient pertinentes dans le contexte du pays. De nombreuses constatations empiriques faisaient ressortir les résultats obtenus au niveau individuel: augmentation de la scolarisation et de l'assiduité, et amélioration de l'équilibre

<sup>9</sup> Moins de 250g par personne et par jour.

<sup>10</sup> Évaluation externe générale de la politique du PAM visant à favoriser le développement, y compris une étude de pays effectuée en 2004 qui a servi d'examen à mi-parcours du programme de pays (2004); étude commandée par le gouvernement sur l'incidence de l'aide alimentaire; évaluations externes menées par le bureau de pays concernant l'alimentation scolaire (programme de pays 10097.0, activités 1 et 4) et son mécanisme communautaire de protection sociale (programme de pays 10097.0, activité 3).



filles-garçons —pour ce qui est de l'alimentation scolaire— et amélioration de la protection et des soins offerts aux bénéficiaires visés, d'où une meilleure qualité de vie et un meilleur accès aux services essentiels – pour ce qui est de la protection sociale. Cependant, en raison des capacités insuffisantes des partenaires d'exécution et de la faiblesse du mécanisme S&E, le bureau de pays n'a pas été en mesure de présenter systématiquement l'ensemble des résultats avec preuves à l'appui.

15. Le nombre d'internats bénéficiant de l'appui du PAM est tombé de 1 800 en 1977 à 140. L'alimentation dans les internats étant une forme d'appui budgétaire, cette activité devrait être progressivement abandonnée pour la fin de 2009.
16. S'agissant des programmes Vivres contre travail (VCT), les meilleurs résultats ont été obtenus grâce à la promotion de cultures résistant à la sécheresse, par le biais d'activités n'exigeant ni une assistance technique poussée ni des articles non alimentaires. Ces activités permettent d'atténuer la vulnérabilité des familles exposées à l'insécurité alimentaire et de faciliter la période de soudure.
17. L'appui du PAM doit être davantage intégré dans les programmes nationaux et faire partie de programmes globaux d'interventions complémentaires. Cette intégration devrait servir de complément aux efforts entrepris pour accroître la capacité nationale de gestion de l'aide alimentaire.

## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

18. Le programme de pays contribue à l'action en faveur des piliers du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) que sont le capital humain et la lutte contre le VIH/sida. Le Plan-cadre s'inspire des priorités du Plan d'action du Gouvernement pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA) et est aligné sur le deuxième Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida et le Plan d'action national en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables. Le PAM privilégie l'éducation et la protection sociale, là où il peut travailler avec des partenaires au renforcement des capacités nationales en faveur d'un programme national d'alimentation scolaire et d'un mécanisme communautaire de protection sociale. Les produits alimentaires du PAM s'insèrent dans des ensembles de services appuyés par l'éducation et la sensibilisation au VIH/sida.
19. L'orientation stratégique du programme de pays vise à renforcer les capacités du Mozambique à faire face à la triple menace en adoptant une démarche double: i) fournir des vivres aux groupes prioritaires, contribuant ainsi directement à l'amélioration des services assurés et ii) renforcer la capacité du Gouvernement afin de promouvoir la durabilité à long terme, de développer le caractère national des activités et de diversifier les appuis en faveur des groupes cibles du PAM.
20. En mettant l'accent sur les enfants, notamment les orphelins et autres enfants vulnérables, le programme de pays poursuit les objectifs suivants:
  - améliorer la fréquentation dans les écoles primaires, en particulier s'agissant des orphelins et autres enfants vulnérables et des filles; et
  - améliorer la protection et les soins ainsi que l'accès aux services de base des orphelins et des enfants vulnérables, par le biais d'un système de protection sociale.
21. Le programme de pays contribue à la réalisation des objectifs stratégiques 2, 4 et 5 du PAM. Le ciblage géographique est déterminé en fonction de l'insécurité alimentaire, des





taux de santé et d'abandon de la scolarité, de la proportion filles/garçons et du taux d'achèvement de la scolarité.

22. Le PAM mettra en œuvre le programme de pays et l'IPSR dans le cadre d'une structure de gestion et d'un plan de suivi uniques. Toutefois, ces deux programmes ont des objectifs différents, et ne couvrent pas toujours les mêmes zones géographiques: l'IPSR est axée sur l'insécurité alimentaire et la lutte contre le VIH/sida par le biais d'activités de secours et de redressement à court et moyen termes<sup>11</sup>; le programme de pays vise à favoriser le développement en renforçant les programmes nationaux, compte tenu des indicateurs relatifs à l'éducation. L'un et l'autre distribueront des rations harmonisées et se complèteront en recherchant des synergies avec les partenaires d'exécution et les sources de financement. En outre, des secours de brève durée provenant des ressources de l'IPSR pourraient être fournis par les circuits de coopération du programme de pays en cas d'insécurité alimentaire aiguë<sup>12</sup> et des mécanismes communs de coopération pourraient être établis.
23. Le programme de pays est conforme aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes, car il vise à accroître la scolarisation des filles dans le cycle primaire. Les femmes assument des responsabilités de premier plan au sein des associations de parents d'élèves et d'enseignants et servent de "mères conseillères" lors de la sélection des orphelins et autres enfants vulnérables qui reçoivent des rations à emporter; 80 pour cent des personnes qui s'occupent de ces enfants sont des femmes.

### Composante 1: éducation et développement de l'enfant

24. Cette composante répond au deuxième objectif du Millénaire pour le développement (OMD) (assurer l'éducation primaire pour tous), en se concentrant sur les sixième et septième années d'étude, pour lesquelles le taux d'abandon est le plus élevé, en particulier chez les filles. Le PAM fournira un repas cuisiné par jour dans les externats. À condition que leur taux d'assiduité atteigne 90 pour cent pour un semestre, les filles des provinces septentrionales et les orphelins et autres enfants vulnérables —qui sont souvent des filles dans les provinces centrales— recevront des rations à emporter. Le retrait prévu de l'appui aux internats et le passage à d'autres sources de financement pour tous les internats et externats des provinces septentrionales seront réalisés pour 2009.
25. Les résultats à moyen terme escomptés de cette composante sont les suivants:
- amélioration des taux de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement de la scolarité dans le cycle primaire, en particulier pour les sixième et septième années d'études, plus spécifiquement en ce qui concerne les orphelins et autres enfants vulnérables et les filles;
  - amélioration de la capacité d'apprentissage et des résultats scolaires;
  - amélioration de l'équilibre filles-garçons dans le cycle primaire; et
  - amélioration de la capacité du Gouvernement à gérer un programme national d'alimentation scolaire.

<sup>11</sup> Les activités au titre de l'IPSR sont: i) l'appui à la thérapie antirétrovirale, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et les soins à domicile, ii) des interventions Vivres contre travail (VCT) pour le redressement et iii) l'alimentation des groupes vulnérables à l'intention des populations touchées par la sécheresse et le VIH/sida.

<sup>12</sup> Rations à emporter fournies dans le cadre de l'alimentation scolaire aux ménages touchés par l'insécurité alimentaire suite à des catastrophes naturelles.



26. L'alimentation dans les externats concernera principalement les régions où l'insécurité alimentaire est forte, le taux d'abandon des études élevé, le rapport filles/garçons déséquilibré et les orphelins et autres enfants vulnérables nombreux. L'appartenance des enfants à cette dernière catégorie sera déterminée par la communauté et confirmé par les "mères conseillères", qui surveilleront également l'assiduité des filles et des enfants de la catégorie susmentionnée.
27. Le PAM travaillera avec le Ministère de l'éducation et de la culture pour couvrir de nombreuses écoles dans les districts prioritaires. Par le biais d'une programmation conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le PAM contribuera à créer des écoles accueillantes; les contributions des partenaires prendront la forme de subventions en espèces, d'investissements dans l'infrastructure, l'eau et l'assainissement, de traitements de déparasitage, de formation en matière d'hygiène et de nutrition et d'appui à la formation des enseignants.
28. Les repas scolaires incitent les enfants à venir en classe et accroissent leurs capacités de concentration et d'apprentissage en apaisant la faim immédiate. Les rations à emporter encouragent les ménages vulnérables à envoyer les filles et les orphelins et autres enfants vulnérables à l'école.
29. Le PAM fournira un repas quotidien 180 jours par an à 200 000 élèves en moyenne chaque année. La ration journalière se composera de 150 g de maïs ou de riz, 30 g de légumes secs, 10 g d'huile enrichie en vitamine A et 3 g de sel iodé. Environ 1 900 internes du secteur de l'éducation non scolaire recevront un repas supplémentaire par jour; en moyenne, chaque année, deux repas seront fournis trois jours par semaine à 2 200 orphelins et adolescents vulnérables, dont environ 40 pour cent de filles, suivant une formation de la FAO à l'agriculture et à la vie pratique. Si des ressources supplémentaires venaient à être disponibles, 80 000 autres bénéficiaires recevraient une aide dans le cadre de l'alimentation scolaire.
30. En moyenne, 2 000 cuisiniers des communautés recevront dix rations mensuelles à emporter composées de 25 kilogrammes de maïs ou de riz et 2,5 litres d'huile par an.
31. À la fin de chaque semestre, une ration à emporter composée de 50 kilogrammes de maïs ou de riz et de 5 litres d'huile sera distribuée aux mères de 7 000 filles à Nampula et Cabo Delgado et aux femmes qui s'occupent de 28 000 orphelins et autres enfants vulnérables dans les provinces du centre et du sud (moyennes annuelles).
32. Le PAM fournira trois repas quotidiens 300 jours par an à 30 000 internes en 2007, 20 000 en 2008 et 10 000 en 2009; il cessera ensuite de fournir une aide aux internats. La ration quotidienne destinée aux élèves, aux enseignants et aux cuisiniers se composera de 500 g de maïs ou de riz, 50 g de légumes secs, 20 g d'huile enrichie en vitamine A, 20 grammes de sucre et 5 grammes de sel iodé.
33. Le ciblage des activités d'alimentation scolaire actuelles était fondé sur les taux de scolarisation et de malnutrition. Toutefois, en ce qui concerne les provinces septentrionales, le rapport 2004 sur l'analyse de la vulnérabilité ne considère pas les disponibilités et l'accès à la nourriture comme les principales causes de la malnutrition<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Les données de l'analyse de la vulnérabilité chronique de 2005 sont encore en cours d'examen. À moins que cette analyse ne remette en cause les évaluations précédentes, le PAM préparera le retrait de l'aide dans les provinces septentrionales.



Avant d'interrompre ses activités dans ces régions, le PAM étudiera avec le Gouvernement les mécanismes de remplacement possibles pour financer l'alimentation scolaire.

⇒ *Création de capacités*

34. L'alimentation scolaire entre dans le cadre du Plan stratégique révisé pour le secteur de l'éducation, qui reçoit des ressources de plusieurs donateurs. Le PAM appuiera les efforts du Ministère de l'éducation et de la culture pour intégrer toutes les activités d'alimentation scolaire dans ce plan stratégique, en l'aidant à définir les priorités nationales (régions et groupes cibles), en vue de constituer un programme national d'alimentation scolaire de plus en plus fondé sur des contributions financières. Les activités suivantes sont prévues i) la mise au point de modèles d'alimentation scolaire basés sur des contributions financières, notamment avec utilisation de produits locaux, ii) des études sur d'autres mesures d'incitation, telles que des versements d'espèces sous certaines conditions au lieu de rations à emporter et iii) des études sur les résultats de l'alimentation scolaire et l'appui à des échanges avec des pays qui exécutent des programmes similaires. Ces activités constitueront l'essentiel de la stratégie de retrait du PAM.
35. La composante 1 contribue à la réalisation des objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM.

## **Composante 2: Appui au système de protection sociale communautaire**

36. Le Gouvernement attache une grande importance aux services sociaux pour mettre en valeur et préserver le capital humain. Le PARPA vise notamment à renforcer la capacité des communautés à protéger les familles touchées par le VIH/sida, ce qui requiert la fourniture de services intégrés par divers partenaires, sous la coordination du Gouvernement. Les interventions du PAM sont donc exécutées conjointement avec des partenaires sous la direction d'un groupe de travail technique sur les orphelins et autres enfants vulnérables, dont le PAM fait partie.
37. Il existe peu d'orphelinats publics au Mozambique. Le Gouvernement favorise l'accueil des orphelins et autres enfants vulnérables dans des familles: selon une étude récente<sup>14</sup>, 95 pour cent de ces enfants vivent avec des proches; 20 pour cent vivent dans des ménages dirigés par une personne âgée. En moyenne, les ménages qui s'occupent de ces enfants se composent de six personnes, contre cinq selon la moyenne nationale; 45 pour cent de ces ménages ne disposent pas d'un revenu sûr ou vivent avec moins de 2 dollars par mois; ils ont donc de plus en plus de mal à accueillir de nouveaux enfants et à leur assurer l'accès aux services de base, notamment à l'éducation.
38. Les résultats à moyen terme escomptés sont les suivants: i) un environnement plus protecteur et plus favorable permettant de réduire l'impact du VIH/sida sur les enfants susmentionnés et ii) l'amélioration de la capacité nationale à mettre en œuvre des programmes basés sur l'alimentation dans le cadre d'un système de protection sociale communautaire.
39. Le PAM fournira une ration quotidienne composée de 333 grammes de maïs usiné, 40 grammes de légumes secs, 20 grammes d'huile et 67 grammes de mélange maïs-soja à 7 000 orphelins et autres enfants vulnérables vivant dans des orphelinats et à 36 500 enfants du même groupe accueillis dans des familles. Si des ressources supplémentaires venaient à être disponibles, 30 000 autres bénéficiaires recevraient une

<sup>14</sup> Ministère des femmes et de l'action sociale. 2004. *Coping Capacities of Families and Communities*. Maputo.



aide par le biais d'activités destinées aux enfants de ce groupe. Les partenaires d'exécution sélectionneront les bénéficiaires en fonction de critères nationaux pour faciliter leur transfert vers les programmes nationaux de protection sociale.

40. Il est probable que la ration fournie aux enfants de ce groupe vivant dans une famille sera répartie entre tous les membres du ménage. L'aide alimentaire permettra aux familles d'accueillir des enfants supplémentaires et d'assurer l'accès aux services de base.
41. Le PAM favorisera l'orientation des bénéficiaires vers d'autres programmes. Les orphelinats devraient identifier des familles d'accueil dans le voisinage; si les enfants peuvent fréquenter des écoles qui offrent des rations à emporter, celles-ci devraient remplacer la ration destinée aux enfants de ce groupe. Les familles d'accueil pourraient participer à des programmes leur permettant d'améliorer leurs stratégies de survie, comme les versements d'espèces, la formation et les activités productives destinées aux enfants et aux personnes qui s'occupent d'eux, le microcrédit ou le développement communautaire.

⇒ *Renforcement des capacités*

42. Pour renforcer les organisations de la société civile et les faire participer plus systématiquement aux services de protection sociale, le Gouvernement doit établir des normes de qualité au niveau national, veiller à une bonne couverture géographique et orienter les participants vers les programmes disponibles. Ce système attirera des ressources supplémentaires et assurera à long terme une stratégie de retrait pour le PAM.
43. En collaboration avec l'UNICEF et le PNUD, le PAM renforcera la capacité du Gouvernement à mettre en place et à gérer un système de protection sociale, notamment la planification de l'aide alimentaire. Le pays sera ainsi mieux en mesure à long terme de créer un environnement protecteur durable pour les orphelins et autres enfants vulnérables, conformément au Plan d'action national en faveur des enfants de ce groupe. Le PAM entreprendra les activités suivantes: appui aux unités d'aide alimentaire de l'Institut national pour l'action sociale (INAS), mise au point de normes communes et d'un système d'agrément des partenaires qui fournissent des services, cours de formation conjoints avec l'UNICEF et formation en cours de service à l'intention du personnel des services sociaux et des partenaires de la société civile.
44. Le PAM simplifiera ses modalités de coopération avec les partenaires de la société civile en établissant des partenariats-cadres. Cela favorisera la création systématique d'alliances entre les partenaires puissants et les partenaires plus modestes; il sera ainsi plus facile pour le PAM, et en dernier ressort pour le Gouvernement, de gérer les activités menées en coopération. D'autres mécanismes seront mis à l'essai pour que les partenaires fournissant des services soient de moins en moins obligés de gérer eux-mêmes la manutention et la distribution des produits alimentaires.
45. La plupart des orphelinats sont situés dans des villes où il existe des marchés, ou à proximité. En vue de la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, le PAM appuiera des essais pilotes de versements en espèces visant à permettre aux orphelinats d'acheter des produits alimentaires locaux.
46. Le PAM participe au groupe de travail technique sur les orphelins et autres enfants vulnérables en supervisant une étude des capacités fonctionnelles du Ministère des femmes et de l'action sociale. L'UNICEF analyse actuellement la situation des enfants de ce groupe dans le pays; ces études constitueront la base du résumé concernant la composante de protection sociale.



47. Cette composante répond aux objectifs stratégiques 2 et 5 du PAM.

## GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

48. Un comité consultatif local composé de représentants du gouvernement, d'institutions des Nations Unies, d'organisations de la société civile et du PAM, passera en revue les projets de résumé pour chaque composante avant qu'ils soient approuvés par le directeur de pays. Chaque composante sera mise en œuvre sous la direction d'un groupe comprenant le gouvernement et les partenaires de programmation afin d'assurer la fourniture rapide des intrants; le groupe permettra de transférer la responsabilité de la gestion au gouvernement aux niveaux national et décentralisé.
49. Le système de suivi actuel prévoit que les partenaires fourniront des renseignements sur les résultats à court et à moyen terme des activités appuyées par le PAM. Toutefois, le suivi est entravé par l'insuffisance des capacités des partenaires, le caractère incomplet du plan de suivi du PAM et de méthodes d'extraction de données qui demandent des ressources importantes.
50. Le suivi du PAM permettra de mesurer les progrès accomplis en se concentrant sur les résultats obtenus grâce à l'aide alimentaire et appuiera les activités de plaidoyer visant à accroître le flux de ressources allant aux groupes prioritaires. Le système actuel sera renforcé par une matrice de suivi qui permettra d'examiner la qualité et la fréquence de la collecte de données et de la soumission de rapports par les partenaires d'exécution et les besoins correspondants de formation. Le PAM aura recours à des données et des méthodes de collecte communes pour alléger le travail et renforcer la compatibilité. Des outils de suivi supplémentaires, tels que le suivi après distribution et les enquêtes auprès des communautés et des ménages, permettront la vérification croisée et l'analyse approfondie des résultats et des enseignements tirés. La mise au point de cette stratégie de suivi nécessitera un appui technique et du personnel spécialisé, la formation des partenaires d'exécution et le financement des outils de suivi.
51. Le PAM veillera à ce que les partenaires d'exécution lui rendent compte dans le cadre d'accords de terrain, conformément à son Règlement financier et aux normes et directives du Gouvernement. La coopération avec le Gouvernement sera officialisée par le biais d'un plan d'action pour le programme de pays et de plans de travail annuels.
52. Une autoévaluation devant être effectuée à la mi-2008 sera utilisée pour élaborer le prochain programme de pays. Elle portera notamment sur les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs, les conclusions des études et essais pilotes et la mise en oeuvre de la stratégie de suivi. Les résultats et les perspectives d'avenir d'un programme national d'alimentation scolaire et d'un système communautaire de protection sociale constitueront un élément important.
53. Le bureau de pays fera mieux prendre conscience du rôle de l'alimentation et de la nutrition pour favoriser la réalisation des OMD au Mozambique. Dans le cadre de ces activités de plaidoyer, il participera à des groupes de coordination, organisera des visites sur le terrain et publiera des renseignements intéressants particulièrement le pays.

### ⇒ *Création de capacités*

54. Le PAM continuera d'appuyer le Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et de la



mise à l'essai et de l'élaboration de critères et de procédures de sélection au niveau national pour la lutte contre le VIH/sida. On insistera davantage sur les capacités au niveau des districts d'évaluer l'aide nécessaire en produits alimentaires ou autres.

⇒ *Logistique et achats locaux*

55. En 2005, le PAM a reçu 28 000 tonnes de produits alimentaires pour les activités du programme de pays acheminées par route et par rail dans le cas des achats régionaux, ou débarquées dans les ports de Maputo, Beira et Nacala, où se trouvent les plus grands entrepôts. Les camions sont le principal moyen de transfert jusqu'aux points de livraison avancés. Une étude de marché effectuée par le PAM a confirmé qu'il pourrait exister des excédents commercialisables dans les provinces du centre et du nord. Le PAM travaillera avec ses partenaires pour faciliter les achats sur place.



**ANNEXE I-A**

<b>VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET RÉPARTITION DES VIVRES</b>						
<b>Composante</b>	<b>Quantité de produits (t)</b>	<b>Répartition par composante (%)</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>			<b>Pourcentage de femmes bénéficiaires</b>
			<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	
<b>Composante 1 – Éducation et développement de l'enfant</b>						
	45 079	68	178 750	137 750	316 500	43,5
<b>Composante 2 – Appui au système de protection sociale communautaire</b>						
	21 605	32	29 841	31 059	60 900	51,0
<b>Total pour le programme de pays</b>	<b>66 684</b>	<b>100</b>	<b>209 400</b>	<b>172 000</b>	<b>381 400</b>	<b>45,0</b>



**ANNEXE I-B**

<b>TYPE DE PRODUITS ET TAILLE DES RATIONS</b>			
<b>Composante du programme de pays</b>	<b>Types de produit alimentaire</b>	<b>Volume des rations (personne/jour/g)</b>	<b>Teneur nutritionnelle</b>
<b>Composante 1 – Éducation et développement de l'enfant</b>			
	Maïs ou riz	150	697 kcal 12% kcal sous forme de protéines
	Légumineuses	30	
	Huile	10	
	Sel	3	
<b>Composante 2 – Appui au système de protection sociale communautaire</b>			
	Farine de maïs	333	1 764 kcal 11% kcal sous forme de protéines
	Légumineuses	40	
	Huile	20	
	Mélange maïs-soja	67	



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<b>RÉSULTATS À MOYEN TERME DU PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Résultat 1 du Plan-cadre (Capital humain)</b>			
Accroissement de l'accès à des services de base de qualité et de leur utilisation, ainsi que de la protection sociale des populations les plus défavorisées, en particulier les enfants, les jeunes et les femmes, afin d'atténuer leur vulnérabilité d'ici à 2009			
<b>Résultat 1.1 en association avec l'Équipe de pays des Nations Unies</b> Taux net de scolarisation porté à 90% dans le cycle primaire et amélioration des conditions d'enseignement dans toutes les écoles primaires des districts visés, notamment pour les filles et les plus vulnérables.	1) Taux net d'assiduité (de 6 à 12 ans), par sexe et par province. 2) Taux net de scolarisation dans le premier niveau du cycle primaire (de 6 à 10 ans), par sexe et par province. 3) Taux d'achèvement du premier niveau du cycle primaire, par sexe et par province. 4) Taux de redoublement de la première année du cycle primaire		67,1 millions de dollars.
<b>Résultat 1.4 en association avec l'Équipe de pays des Nations Unies</b> Augmentation des capacités aux niveaux national et régional aux fins de la mise en œuvre de la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition.	1) Prévalence de l'insuffisance pondérale, par province, zone de résidence et quintile de l'indice de richesse. 2) Prévalence des retards de croissance, par province, zone de résidence et quintile de l'indice de richesse. 3) Prévalence de la dénutrition, par province, zone de résidence et quintile de l'indice de richesse. 4) Carence en rétinol sérum chez les enfants de 6 à 59 mois.		15,0 millions de dollars.
<b>Résultat 1.5 en association avec l'Équipe de pays des Nations Unies</b> Renforcement et élargissement des mécanismes de protection sociale pour les plus défavorisés.	1) Nombre de ménages vulnérables qui reçoivent des allocations en espèces de l'INAS. 2) Nombre de ménages vulnérables couverts par un système d'orientation opérationnel entre les divers partenaires menant des interventions de protection sociale sous l'égide du gouvernement.		1,1 million de dollars.



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Résultat 2 du Plan-cadre (lutte contre le VIH/sida)</b></p> <p>Les individus, la société civile, les institutions publiques et privées aux niveaux national et local ont les moyens de freiner la propagation du VIH et du sida dans la population particulièrement à risque et d'atténuer son impact.</p>			
<p><b>Résultat 2.3 en association avec l'Équipe de pays des Nations Unies</b></p> <p>100 000 ménages vulnérables et 165 000 orphelins et autres enfants vulnérables ont accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale.</p>	<p>1) Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les orphelins et les non orphelins (de 0 à 59 mois).</p> <p>2) Taux d'assiduité à l'école primaire des orphelins et des non orphelins (de 10 à 14 ans).</p>		<p>60,8 millions de dollars.</p>
<p><b>RÉSULTATS À MOYEN TERME DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM</b></p>			
<p><b>Composante 1: Éducation et développement de l'enfant (objectifs stratégiques 4 et 5)</b></p>			
<p>1.1 Augmentation de la scolarisation des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.</p>	<p>1.1.1 Taux brut de scolarisation: nombre de garçons et de filles inscrits dans les écoles primaires appuyées par le PAM (objectif: 260 000 d'ici 2009).</p> <p>1.1.2 Taux net de scolarisation: pourcentage de garçons et de filles d'âge scolaire inscrits dans les écoles primaires appuyées par le PAM (objectif: 90%).</p> <p>1.1.3 Taux brut de scolarisation des orphelins et autres enfants vulnérables qui reçoivent des rations familiales (objectif: 100%).</p>	<p>Des contributions complémentaires sont fournies par les partenaires comme prévu.</p> <p>Absence de catastrophe naturelle ou autre et d'autres perturbations.</p>	<p><b>Coût total pour le PAM:</b></p> <p>29,4 millions de dollars.</p> <p><b>Financement de source autre que le PAM:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion des produits alimentaires par le Ministère de l'éducation et de la culture</li> <li>➤ Suivi</li> <li>➤ Contributions des écoles</li> <li>➤ Contributions des communautés</li> </ul>
<p>1.2 Accroissement de l'assiduité des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.</p>	<p>1.2.1 Taux d'assiduité des garçons et des filles fréquentant des écoles primaires appuyées par le PAM.</p> <p>1.2.2 Taux d'assiduité des orphelins et enfants vulnérables recevant des rations à emporter qui sont scolarisés (objectif: 95%).</p>	<p>Les donateurs acceptent et appuient l'intégration de l'alimentation scolaire dans le programme en faveur du secteur de l'éducation.</p>	
<p>1.3 Amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des filles et des garçons dans les écoles appuyées par le PAM.</p>	<p>1.3.1 Perception qu'ont les enseignants de l'aptitude des enfants à se concentrer et à apprendre grâce à l'alimentation scolaire.</p> <p>1.3.2 Amélioration du taux d'achèvement de la scolarité, par sexe et par district.</p>		
<p>1.4 Réduction des disparités entre garçons et filles dans les écoles appuyées par le PAM.</p>	<p>1.4.1 Rapport filles/garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM (objectif: 90%)</p>		



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
1.5 Amélioration de la capacité du gouvernement à gérer un programme national d'alimentation scolaire.	1.5.1 L'alimentation scolaire est incluse dans le budget-programme du secteur de l'éducation. 1.5.2 Le programme national d'alimentation scolaire est exposé dans les documents officiels du gouvernement. 1.5.3 Rapport entre les ressources du PAM et les autres ressources dans le budget national consacré à l'alimentation scolaire (objectif: ratio 9:1).		
<b>Composante 2: Appui au système de protection sociale communautaire (objectifs stratégiques 3 et 5)</b>			
2.1 Renforcement d'un environnement protecteur et favorable pour atténuer l'impact du VIH/sida sur les orphelins et autres enfants vulnérables.	2.1.1 Rapport entre les enfants orphelins de mère âgés de 10 à 14 ans qui sont actuellement scolarisés et les non orphelins du même âge qui sont scolarisés <sup>1</sup> . 2.1.2 Pourcentage d'orphelins et autres enfants vulnérables couverts par le Plan d'action en faveur de ce groupe d'enfants qui ont eu accès à au moins trois services de base au cours des 12 derniers mois, par sexe et par district.	Tous les partenaires acceptent que le gouvernement dirige et coordonne les activités de protection sociale et appuient son action.	<b>Coût total pour le PAM:</b> 12,0 millions de dollars.  <b>Financement de source autre que le PAM:</b>  Unités d'aide alimentaire
2.2 Amélioration de la capacité nationale de mener des programmes fondés sur l'aide alimentaire dans le cadre d'un système intégré de protection sociale.	2.2.1 Le gouvernement s'engage à coordonner un système intégré de protection sociale auquel contribuent de multiples partenaires 2.2.2 Volume de ressources du PAM et autres acheminées et coordonnées par le biais du système national de protection sociale (objectif: 3:1).		



<sup>1</sup> Les indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 sont établis par le PARPA II et appliqués par le groupe de travail technique sur les orphelins et autres enfants vulnérables. Les objectifs seront définis en fonction d'une analyse de la situation de ce groupe d'enfants, laquelle fournira également des données de référence. Il convient de noter que les indicateurs sont fournis à titre provisoire et seront déterminés définitivement à l'issue d'essais pilotes et de consultations avec les partenaires.

**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<b>RÉSULTATS À COURT TERME DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM</b>			
<b>Composante 1: Éducation et développement de l'enfant (objectifs stratégiques 4 et 5)</b>			
<p>1.1.1 Fourniture en temps voulu des produits alimentaires prévus dans le résumé de composante et destinés aux enfants visés pour améliorer l'accès à l'éducation dans les écoles et les centres d'éducation non scolaires.</p>	<p>1.1.1 Pourcentage des 200 000 élèves (par sexe) prévus en moyenne par an qui bénéficient effectivement de l'alimentation dans les externats.</p> <p>1.1.2 Pourcentage des 7 564 tonnes de produits alimentaires prévus en moyenne par an (par produit) fournis effectivement par le biais de l'alimentation dans les externats.</p> <p>1.1.3 Pourcentage des 175 000 membres de ménages prévus en moyenne par an (par sexe et par âge) qui reçoivent effectivement des rations à emporter.</p> <p>1.1.4 Pourcentage des 7 000 filles prévues en moyenne par an qui reçoivent effectivement des rations à emporter.</p> <p>1.1.5 Pourcentage des 28 000 orphelins et autres enfants vulnérables prévus par an en moyenne (par sexe et par âge) qui reçoivent effectivement des rations à emporter.</p> <p>1.1.6 Pourcentage des 3 846 tonnes de produits alimentaires prévus par an en moyenne (par produit) effectivement fournis par le biais des rations à emporter.</p> <p>1.1.7 Pourcentage des 2 000 adolescents orphelins et autres adolescents vulnérables prévus par an en moyenne (par sexe et par âge) qui ont reçu des déjeuners au titre de l'initiative JFFLS.</p> <p>1.1.8 Pourcentage des 46 tonnes de produits alimentaires prévus en moyenne par an (par produit) effectivement fournis par le biais de l'initiative JFFLS.</p> <p>1.1.9 Pourcentage des 20 000 élèves et enseignants prévus en moyenne par an qui reçoivent effectivement des vivres par le biais de l'alimentation dans les internats.</p> <p>1.1.10 Pourcentage des 3 570 tonnes de produits alimentaires prévus en moyenne par an (par produit) effectivement fournis par le biais de l'alimentation dans les internats.</p>	<p>Des contributions complémentaires sont fournies par les partenaires comme prévu.</p> <p>Absence de catastrophe naturelle ou autre et d'autres perturbations.</p> <p>Les donateurs acceptent et appuient l'intégration de l'alimentation scolaire dans le programme du secteur de l'éducation.</p> <p>Les donateurs allouent des ressources aux activités d'alimentation scolaire non financées par le PAM.</p>	<p>Plan de suivi du bureau de pays</p> <p>Les partenaires d'exécution rendront compte des résultats à court et à moyen terme.</p> <p>Les agents de terrain suivront les performances des partenaires d'exécution et vérifieront parfois les résultats auprès des bénéficiaires.</p> <p>Le suivi après distribution et les enquêtes auprès des communautés et des ménages seront poursuivis et renforcés, si les ressources le permettent.</p>



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
1.2.1 Fourniture d'une assistance au Ministère de l'éducation et de la culture pour le renforcement des capacités.	1.2.1 Études achevées et examinées avec les partenaires sur les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alimentation scolaire à partir de produits locaux;</li> <li>➤ Impact de l'alimentation scolaire dans les externats sur la scolarisation et l'assiduité des filles; et</li> <li>➤ Impact des rations à emporter sur les filles par rapport aux subventions en espèces.</li> </ul> 1.2.2 Nombre effectif d'agents nationaux formés à l'occasion de cours, de stages pratiques et de visites de terrain à la gestion d'un programme national d'alimentation scolaire.		Les rapports annuels sur les résultats utiliseront les données de synthèse des partenaires et les données générales recueillies au niveau du district.  Les bureaux auxiliaires fourniront une évaluation annuelle des performances des partenaires d'exécution.
<b>Composante 2: Appui au système de protection sociale communautaire (objectifs stratégiques 3 et 5)</b>			
2.1.1 Fourniture en temps voulu de produits alimentaires en quantité suffisante destinés aux orphelins et aux enfants vulnérables ciblés pour améliorer leur nutrition ainsi que leur accès à la protection et aux soins.	2.1.1 Pourcentage des 36 500 enfants de ce groupe prévus en moyenne par an (par sexe et par âge) qui reçoivent effectivement des produits alimentaires dans les familles.  2.1.2 Pourcentage des 7 000 enfants de ce groupe prévus en moyenne par an (par sexe et par âge) qui reçoivent effectivement des produits alimentaires dans les institutions.  2.1.3 Pourcentage des 7 285 tonnes de produits alimentaires prévus en moyenne chaque année (par produit) effectivement fournis aux enfants de ce groupe dans les familles et les institutions.	Le gouvernement prend de plus en plus en charge le système intégré de protection sociale, comme prévu.  Les donateurs et le gouvernement allouent davantage de ressources aux mécanismes de	



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES  
DU PROGRAMME DE PAYS—MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
2.2.1 Appui aux capacités nationales de gestion de l'aide alimentaire dans le cadre d'un système intégré de protection sociale.	2.2.1 Assistance technique au gouvernement en matière de normes et d'agrément des partenaires qui assurent des services.  2.2.2 Assistance technique aux unités d'aide alimentaire au sein de l'INAS en ce qui concerne l'identification des besoins alimentaires et la gestion des flux de produits alimentaires.  2.2.3 Nombre de fonctionnaires nationaux et d'agents de la société civile formés, en partie dans le cadre d'interventions conjointes avec l'UNICEF.  2.2.4 L'essai pilote sur la fourniture d'allocations en espèces aux institutions d'accueil des orphelins et autres enfants vulnérables est terminé, enregistré dans des documents et examiné avec les partenaires.	protection sociale.	



## ANNEXE III

<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR LE MOZAMBIQUE 10446.0 (2007–2009) COMPOSANTES FONDAMENTALES (en dollars)</b>			
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (tonnes)	45 079	21 605	<b>66 684</b>
Produits alimentaires (valeur)	12 687 127	6 119 008	<b>18 806 134</b>
Transport extérieur	3 978 673	1 906 857	<b>5 885 530</b>
TTEM (total)	5 895 432	2 582 662	<b>8 478 094</b>
TTEM (coût par tonne)	131	120	<b>127</b>
Autres COD	1 121 000	771 000	<b>1 892 000</b>
<b>Total COD</b>	<b>23 682 231</b>	<b>11 379 527</b>	<b>35 061 758</b>
CAD <sup>1</sup>	4 149 329	0	<b>4 149 329</b>
CAI <sup>2</sup>	1 948 209	796 567	<b>2 744 776</b>
<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>29 779 769</b>	<b>12 176 094</b>	<b>41 955 863</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>6 000 000</b>	<b>200 000</b>	<b>6 200 000</b>

<sup>1</sup> Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté à titre d'information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est réexaminée et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.







---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
INAS	Institut national pour l'action sociale
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ODJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PARPA	Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail